



COMMUNIQUE DE PRESSE

La Fédération Nationale des Orthophonistes soutient la mobilisation nationale du 18 novembre 2021 dans le secteur médico-social

Des préavis de grève et des manifestations sont prévues un peu partout en France, dont une à Paris à 13h devant le ministère des Solidarités et de la Santé pour défendre notamment, le soin et l'accès au soin dans les structures, sanitaires, sociales et médico-sociales.

La FNO est solidaire de ces mouvements car elle dénonce depuis des années la situation des orthophonistes salarié-es : la non reconnaissance de leur niveau de qualification, de compétences et de responsabilité, la faible attractivité des salaires les inégalités de traitement renforcées par le Ségur de la Santé, le morcellement des postes : multiples temps partiels, non compatibles avec la vie personnelle des professionnels, la disparition des postes par faute d'embauche, la sous-traitance des soins orthophoniques vers le secteur libéral déjà surchargé, et les demandes massives de conventionnement.

La FNO rappelle que : la qualification des orthophonistes se situe au grade Master, L'orthophonie est une profession aux pratiques avancées, le métier d'orthophoniste est reconnu comme métier en tension : avec plus de 31% de recrutements difficiles, au regard de la population en poste, les orthophonistes apparaissent comme les plus difficiles à recruter.

Les orthophonistes salarié-es défendent le travail pluridisciplinaire, la qualité et la continuité des soins. ils et elles défendent l'accès au soin pour les patient-es et l'accès à la formation pratique pour les futurs diplômé-es qui éprouvent actuellement des difficultés à trouver des lieux de stage dans des établissements de santé ou des structures médico-sociales...

Aujourd'hui, les orthophonistes salarié-es vivent une situation de précarité, financière et statutaire et quittent leur poste.

Cette disparition a des conséquences graves :

- Pour les patients, qui ne bénéficient pas des soins nécessaires et qui voient leurs troubles aggravés !
- Pour les orthophonistes libéraux, qui voient leurs cabinets saturés par la sous-traitance des soins orthophoniques qui devraient être effectués en établissement !

La FNO alerte depuis de nombreuses années le Ministère, le Gouvernement et le Président de la République. La FNO rencontre les Fédérations d'employeurs et même si elle n'est pas à la table des négociations, elle saura faire entendre ses revendications.

La FNO soutient la mobilisation du 18 novembre et invite les orthophonistes à rejoindre les collègues du secteur sanitaire, social et médicosocial pour la reconnaissance réelle du statut de l'orthophoniste et l'harmonisation de la rémunération en fonction des niveaux de qualification et de compétences.

Présentation de la FNO : Syndicat professionnel qui fédère 8 200 orthophonistes, la FNO représente l'Orthophonie et les orthophonistes aux niveaux national et local. Elle vise à défendre et promouvoir leur exercice et à améliorer la qualité des soins, pour les patients et pour le système de santé.

Contacts presse :

Anne DEHÉTRE – Présidente de la FNO – 06 78 12 51 48

